

VILLE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU 5 AVRIL 2014

ORDRE DU JOUR

– INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

1) – ÉLECTION DU MAIRE

2) – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

3) – ÉLECTION DE LA LISTE DES ADJOINTS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze et le 5 avril à onze heures, dans la salle du conseil municipal, les membres du conseil municipal de la commune se sont réunis sur la convocation du Maire, monsieur Michel CHAPAS, et sous la présidence provisoire de madame Chantal LOCTIN.

* * * * *

M. CHAPAS : Je déclare ouverte cette séance du conseil municipal de Sainte Foy-lès-Lyon. La présidence de la séance revient à notre doyenne d'âge qui présidera les délibérations du conseil municipal relatives à l'élection du maire. Cette élection étant réalisée, le maire élu prendra évidemment la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection des adjoints.

Au vu des résultats des élections du 30 mars 2014, selon les règles fixées par le code électoral, je déclare donc installés dans leur fonction les 35 membres du conseil municipal, présentés ici dans l'ordre des listes selon le nombre de suffrages exprimés et à l'intérieur de chaque liste, selon l'âge des différents conseillers municipaux.

I – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme LOCTIN : Je procède maintenant à l'appel nominal de mesdames et messieurs les conseillers municipaux :

MM. LOCTIN, NOUHËN, MOMIN, BARRELLON, BAVOZET, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, GILLET, FUSARI, NEGRO, BAZAILLE, ASTRE, GIORDANO, RODRIGUEZ, BOIRON, AKNIN, SARSELLI, VILLARET, GRELARD, MOUSSA, GOUBET, ALLÈS, VINCENS-BOUGUEREAU, ASTIER, ELEFATHERATOS, ASSI, ISAAC-SIBILLE, CRUZ, GUERRY, CAMINALE, VALENTINO, COSSON, PIOT, COATIVY.

1) – ÉLECTION DU MAIRE

La condition de quorum posée à l'article 2121-17 étant atteinte, j'invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il est rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le plus jeune conseiller municipal, monsieur ASTIER, est désigné secrétaire de séance et madame IMHOFF, directeur général des services, secrétaire auxiliaire.

Nous devons constituer le bureau et je propose que chaque groupe d'opposition désigne un assesseur.

MME IMHOFF : En effet, conformément à la réglementation nous allons constituer un bureau composé d'un président, de la doyenne de l'assemblée, d'un secrétaire, le plus jeune de l'assemblée et de trois assesseurs ; il est proposé que chaque groupe d'opposition désigne un assesseur.

MME LOCTIN : Le conseil municipal a donc désigné trois assesseurs, il s'agit de monsieur VALENTINO pour la liste « Sainte Foy À Venir », monsieur GUERRY pour la liste « Agir Avec Vous » et madame COATIVY pour la liste « Sainte-Foy Bleu Marine ».

Qui fait acte de candidature pour l'élection du maire ?

M. ASTIER : Nous proposons la candidature de madame SARSELLI pour la liste « Pour Sainte Foy ».

MME LOCTIN : Y a-t-il d'autres candidatures ? S'il n'y a pas d'autres, nous allons procéder au vote.

MME IMHOFF : Nous allons vous remettre une enveloppe et un bulletin sur lequel vous mentionnez votre choix de vote et ensuite nous passerons vers vous avec l'urne où vous pourrez déposer vos bulletins.

MME LOCTIN : Tout le monde a voté, nous allons donc procéder au dépouillement des bulletins. J'appelle donc les trois assesseurs et le secrétaire.

Voici les résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
À déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	10
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	15

La majorité absolue est donc obtenue pour madame Véronique SARSELLI qui est élue immédiatement maire de Sainte Foy-lès-Lyon.
(applaudissements)

MME LE MAIRE : Mesdames, messieurs, chers collègues, c'est un très grand moment d'émotion pour moi, c'est quelque chose d'intense. Vous savez, tous les moments d'émotion que l'on connaît au cours d'une vie sont forcément des instants très personnels, très profonds et je pense que vous comprendrez que j'ai envie de partager cela avec vous aujourd'hui parce qu'on ne peut jamais vivre, seul, de tels moments d'émotion. Il est très important pour moi de démarrer cette intervention par des remerciements évidemment sincères et surtout très chaleureux. Alors permettez-moi dans un premier temps de remercier le public qui assiste aujourd'hui au premier conseil municipal de cette mandature. Vous êtes nombreux en ce samedi matin et vous étiez très nombreux à aller aux urnes les 23 et 30 mars dernier et le fait que vous vous soyez déplacés dans les bureaux de vote et que vous soyez présents aujourd'hui, témoigne de votre intérêt pour la vie publique locale. Et en ces temps où l'on entend dire que la population est très loin de tout cela et bien je suis très fière de constater que les Fidésiens, eux, portent intérêt à la vie publique locale et qu'ils continuent à le faire. Bien sûr, je remercie à nouveau tous les Fidésiens de la confiance qu'ils ont accordé à notre équipe. J'en profite également pour remercier mes colistiers pour leur soutien sans faille durant toute cette campagne électorale, pour leur implication et bien sûr, encore une fois, pour leur confiance renouvelée suite à cette élection aujourd'hui ; ils ont ma gratitude à jamais, c'est une certitude.

Je remercie bien entendu les anciens élus qui ont fait l'honneur de me choisir, qui m'ont suivie et bien sûr, je remercie les nouveaux élus. Ils ont accepté de nous rejoindre, ils l'ont fait sans réserve, ils l'ont fait avec tant d'enthousiasme et tant d'énergie que là aussi, ce sont des remerciements sincères et chaleureux que je leur adresse. Et soyez tous certains que leur engagement est à la hauteur de l'implication qui est la leur.

Je remercie tous ces anciens élus qui siégeaient dans cette assemblée et qui ont siégé pendant tant d'années, qui se sont engagés au service des Fidésiennes et des Fidésiens. Je les remercie pour leur bienveillance parce qu'ils ont eu à cœur de transmettre ce qu'ils avaient appris et cela nous a énormément servi ; ils ont eux aussi toute ma gratitude.

Je formule bien sûr des remerciements chaleureux et chargés d'émotion à monsieur Michel CHAPAS.
(applaudissements)

Il a été maire de notre ville de 1995 à aujourd'hui et je voudrais dire que son intégrité, son sens de l'intérêt général, sa force de travail et sa capacité d'anticipation sont vraiment à saluer et sont un exemple pour nous tous. Et à titre plus personnel, bien évidemment, je lui exprime à nouveau toute ma gratitude pour m'avoir accordé sa confiance.

Enfin un grand merci à ma famille et à mes amis qui sont présents aujourd'hui et qui ont accepté, soutenu et encouragé ma décision.

Je le disais tout à l'heure, je reçois le mandat que vous me confiez avec une grande émotion. Cette émotion est mêlée de fierté et surtout d'humilité car c'est parce que vous nous avez fait confiance que je suis ici devant vous. C'est parce qu'à un moment donné vous avez eu confiance en cette équipe que je suis ici aujourd'hui, devant vous, avec cette écharpe. Et si je parle de cette écharpe c'est parce qu'elle a une portée très symbolique et je sais que vous êtes tous profondément attachés à ce qu'elle représente. De la sentir sur moi me permet de mesurer l'ampleur des responsabilités qui nous incombent et l'importance de nos devoirs envers la population et je sais que toute l'équipe connaît ses responsabilités et sait les devoirs qu'elle a envers les Fidésiens. Alors soyez convaincu que je serai le maire de tous les Fidésiens et que je travaillerai très fort pour me montrer digne de cette responsabilité. Je mettrai toute ma détermination, toute mon énergie au service des Fidésiennes et des Fidésiens et au service de notre Ville, en portant notre programme puisque vous l'avez soutenu et que vous nous avez fait confiance. Tout en privilégiant l'écoute, le dialogue et en étant attentifs au besoin de tous, nous serons guidés pour mener cette tâche par le respect de l'intérêt général et la volonté de développer la concertation. Nous avons tous conscience de l'environnement complexe dans lequel nous vivons. Dans ce contexte difficile, nous devons être au plus proche de nos concitoyens et nous ne devons pas avoir peur de prendre des décisions. Comme je l'ai toujours fait, je m'efforcerai dans les choix, d'être fidèle à mes convictions, à mes valeurs d'intégrité, de responsabilité et de solidarité et je sais que vous les partagez. Je m'appliquerai à lier réflexion et action concrète. Je tiens, bien évidemment, à saluer la présence de l'opposition dans cette assemblée. La campagne électorale est terminée, la majorité municipale va se mettre au travail mais elle le fait sous le regard de l'opposition et avec elle car évidemment elle est aussi issue des urnes. Et je pense, et je l'ai toujours pensé, que la démocratie s'accompagne du respect et de l'écoute. Je souhaite donc que nous fassions preuve de sérénité et de respect pour que nous ayons des débats constructifs, nourris des convictions des uns et des autres. Soyez certains que je ne doute pas de votre volonté d'œuvrer pour l'intérêt de notre Ville et de ses habitants. Nous avons reçu ce mandat des Fidésiennes et des Fidésiens et nous devons œuvrer tous ensemble au service de cette population. Il ne peut en être autrement, c'est la décision des urnes et je m'engage à ce qu'il en soit ainsi.

C'est donc ensemble et avec le personnel communal que nous nous mettons au travail. Je profite de ce moment pour saluer la compétence et l'engagement des agents municipaux ; nous savons que nous pouvons compter sur eux.

(applaudissements)

Et nous devons poursuivre nos efforts pour développer un service public de proximité toujours plus adapté aux besoins de la population et toujours plus adapté aux besoins des familles. Je demande à madame IMHOFF, Directeur général des services, de faire passer ce message de reconnaissance à tout le personnel municipal.

Nous démarrons notre travail, la tâche est lourde, complexe mais elle est exaltante et enthousiasmante, je peux vous l'assurer. Nous devons faire preuve d'esprit collectif, d'esprit d'ouverture mais aussi de cohésion pour mener l'action municipale. Avec vous et pour vous, travaillons pour que Sainte Foy-lès-Lyon soit une ville accueillante, dynamique où il fait bon vivre dans nos quartiers. Je vous remercie.

(applaudissements)

2) – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mme SARSELLI, maire, indique qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 10 adjoints au maire au maximum.

Il est rappelé qu'en applications des délibérations antérieures, la commune disposait , à ce jour, de 10 adjoints.

MME LE MAIRE : Puisque vous en êtes d'accord, je propose un vote à main-levée.
Il n'y a personne contre cette proposition et il n'y a pas d'abstention.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,
DÉCIDE de fixer à 10 le nombre d'adjoints.

3) – ÉLECTION DES DIX ADJOINTS

MME LE MAIRE : Nous allons donc élire les adjoints. Au titre de l'article L 2122-7.2 du Code général des collectivités territoriales, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Une liste de candidatures a été déposée et il n'y en a pas d'autres.

Voici la liste des adjoints pour la liste « Pour Sainte Foy» que j'ai l'honneur de conduire :

- Pascale BAZAILLE
- Bernard GILLET
- Maria GIORDANO
- Daniel AKNIN
- Catherine MOUSSA
- Pierre BARRELLON
- Paola BOIRON
- Alain BAVOZET
- Célia GOUBET
- Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU

Nous allons à nouveau vous distribuer des enveloppes et des bulletins.

Nous allons donc procéder au vote, je rappelle les trois membres du bureau et le secrétaire.

Le vote est terminé, il y a donc 25 bulletins pour la liste « Pour Sainte Foy » et 10 bulletins blancs.
Je donne donc ici l'ordre des adjoints qui vont m'accompagner tout au long de ce mandat :

- Pascale BAZAILLE, 1^{er} adjoint
- Bernard GILLET, 2^e adjoint
- Maria GIORDANO, 3^e adjoint
- Daniel AKNIN, 4^e adjoint
- Catherine MOUSSA, 5^e adjoint

- Pierre BARRELLON, 6^e adjoint
- Paola BOIRON, 7^e adjoint
- Alain BAVOZET, 8^e adjoint
- Célia GOUBET, 9^e adjoint
- Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU, 10^e adjoint

Je les invite à venir me rejoindre.

C'est le conseil municipal qui élit les adjoints et c'est par l'arrêté du maire dans les prochains jours que sera déterminé le contenu des délégations. Il est tout de même de tradition, lors de l'installation du conseil municipal, de donner les contours des délégations à titre indicatif :

- Pascale BAZAILLE, pour la délégation économie, commerce, communication et vie associative,
- Bernard GILLET, pour la délégation aménagement du territoire, environnement et urbanisme,
- Maria GIORDANO, pour la délégation générations et solidarité,
- Daniel AKNIN, pour la délégation finances,
- Catherine MOUSSA, pour la délégation enfance, éducation, jeunesse,
- Pierre BARRELLON, pour la délégation travaux et moyens généraux,
- Paola BOIRON, pour la délégation culture,
- Alain BAVOZET, pour la délégation cadre de vie de proximité et espaces verts,
- Célia GOUBET, pour la délégation sécurité et prévention de la délinquance,
- Benjamin-William VINCENS-BOUGUEREAU, pour la délégation sport.

(applaudissements)

En vertu de l'article L 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, je vous informe que je confierai également deux autres délégations à deux conseillers municipaux : l'une à Joëlle ASTRE qui portera la délégation état-civil et ressources humaines et l'autre à Guy CAUCHE qui portera la délégation fêtes, cérémonies, animations de proximité et anciens combattants.

Avant de déterminer notre programme de travail lors des prochains jours, y a-t-il des interventions au sein du conseil municipal ?

MME COSSON : J'interviens au nom de la liste « Ste Foy À Venir ». Nous avons évidemment préparé cette intervention pour ce premier conseil municipal que je vais lire maintenant :

« Les résultats électoraux vous donnent la majorité au conseil municipal. C'est une majorité de sièges qui ne reflète pas la réelle proportionnalité des voix des Fidésiennes et des Fidésiens. Le mode de scrutin est ainsi fait mais c'est très important de rappeler cette réalité des votes. Néanmoins les élus de ce conseil représentent, dans leur ensemble, la diversité du vote des habitants. À l'occasion de ce premier conseil municipal, notre groupe « Sainte Foy À Venir » souhaite donc affirmer et en tout cas aborder un certain nombre de principes qui nous paraissent essentiels pour le fonctionnement démocratique de la commune.

Tout d'abord nos projets pour Sainte Foy-lès-Lyon portent des orientations et des propositions et ces projets concourent à la construction de l'intérêt général. Ils représentent une part de la réalité des quartiers et aussi une part des attentes et des besoins des habitants. Ce conseil, pour en être le reflet, doit être un véritable lieu de débat avant la décision et pas seulement une chambre d'enregistrement des choix de votre majorité.

Ensuite, les commissions municipales où sont présentés les dossiers doivent tenir leur place c'est-à-dire permettre la circulation de l'information ainsi que la préparation des délibérations du conseil. Les points de vue divers de l'opposition permettent d'enrichir les dossiers et ces propositions, nous l'espérons, seront prises en compte et entendues dans cette construction de la délibération.

La loi prévoit cette diversité des opinions et des options dans le conseil municipal, la circulation d'informations et normalement la co-construction possible des dossiers et des délibérations mais nous savons que le mode de fonctionnement municipal peut favoriser ou étouffer cette exigence démocratique.

Enfin, au-delà du conseil, nous pensons qu'il est absolument indispensable dans notre ville que la municipalité s'appuie sur le débat contradictoire, la concertation, la confrontation des points de vue pour élaborer les projets communaux.

Nous avons la chance d'avoir une richesse d'expérience, d'action, de compétence et d'avis qui est présente tant au niveau des habitants que des membres des associations, des divers acteurs de la cité et aussi des élus présents aujourd'hui ; donc votre majorité a la responsabilité d'en faire un levier pour travailler avec l'ensemble des Fidésiennes et des Fidésiens, sans exclusivité ni démagogie.

Pour conclure, nous espérons que vous saurez trouver les voies du dialogue tant avec les Fidésiennes et les Fidésiens qu'avec l'ensemble des élus de cette assemblée et c'est solennellement, pour ce premier conseil, que nous vous demandons de créer les conditions d'une véritable concertation sur tous les sujets intéressant le futur de nos concitoyens. C'est cette exigence démocratique que nous souhaitons porter plus particulièrement aujourd'hui. Nous avons bien sûr d'autres options, d'autres points de vue et d'autres avis sur tous les dossiers concernant la commune mais nous souhaitons aujourd'hui porter cette exigence démocratique dans cette enceinte et vous dire que le groupe « Sainte Foy À Venir », vous vous en doutez, portera cette exigence tout au long de ce mandat ».

(applaudissements)

MME COATIVY : Au nom de la liste « Sainte-Foy Bleu Marine » je voulais vous rappeler qu'au cours de la campagne vous nous aviez dit que vous prendriez une délégation et vous n'en parlez pas aujourd'hui.

MME LE MAIRE : J'ai oublié de vous l'annoncer et je vous remercie de me le rappeler madame COATIVY, je porterai la délégation développement durable pendant ce mandat.

MME COATIVY : Mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les Fidésiens, en ce qui me concerne je suis très honorée de représenter la liste « Sainte-Foy Bleu Marine » au sein de ce conseil municipal qui marque d'une part le retour du Front National depuis 1995, je rends d'ailleurs hommage à monsieur LABOUCHE, et l'arrivée du rassemblement « Bleu Marine ». C'est l'occasion évidemment de remercier les 1 272 électeurs du premier tour. C'est très important pour moi donc je suis très précise sur le nombre, j'en reviens à ce que disait madame COSSON par rapport au scrutin et à la fausse proportionnalité. Donc je remercie les 1 272 électeurs du premier tour et ceux un peu moins nombreux du second tour.

En ce qui me concerne, je fais une analyse très positive de ces municipales 2014 à Sainte Foy-lès-Lyon. Il s'agit bien de 1 272 votes d'adhésion, de 1 272 Fidésiens souhaitant voir la liste « Sainte-Foy Bleu Marine » gérer la commune pour les six prochaines années. Et les résultats du premier tour nous mettant dans l'opposition, personnellement, je fais l'analyse que nos électeurs ont, soit préféré s'abstenir, soit souhaité voter utile dans le contexte local très particulier que vous connaissez tous. Puisque l'UMP devait reprendre les rênes de la commune pour la prochaine mandature, le vote s'est porté surtout entre monsieur ASSI et madame SARSELLI.

Donc l'histoire de « Sainte-Foy Bleu Marine » commence aujourd'hui. Notre rôle va être de constituer une réelle opposition pour lutter contre tout ce que nous avons toujours dénoncé durant la campagne : l'opacité budgétaire qui cache des augmentations d'impôt, le déni d'insécurité qui règne sur la commune, l'absence de dynamisme en terme de lien social, l'urbanisation à outrance avec son lot de logements sociaux sans transparence dans les modes d'attribution, l'opacité éducative qui fait de nos enfants les cobayes de l'idéologie gouvernementale, etc, etc. Notre action se fera au sein du

conseil municipal, certes, mais surtout sur le terrain et je vous le dis et le redis, je ne suis que la porte-parole d'un grand nombre de Fidésiens qui en terme de choix de vote ne sont ni dans l'opposition ni dans la détresse mais bien dans l'espoir « Bleu Marine » et je suis et serai dans les six prochaines années, si Dieu le veut bien, la porte-parole de cet espoir « Bleu Marine » sur Sainte Foy-lès-Lyon. Merci de vote attention.
(applaudissements).

M. ASSI : Je tiens à remercier les Fidésiens qui ont fait confiance à notre équipe, qui ont soutenu notre vision et avec qui nous avons échangé et surtout élaboré un projet partagé, c'est-à-dire un électeur sur trois.

Ce scrutin a été dévoyé. De scrutin local il a été transformé en plébiscite « pour » ou « contre » le président de la République. L'attitude de ce dernier, le lundi matin-même suivant le deuxième tour, remaniant son gouvernement en est la démonstration. Il s'agit donc d'un scrutin en trompe l'oeil, ce vote national dont je n'ose croire que c'est le premier acte de la lente disparition des identités communales pourtant si chères aux Français et la base de notre démocratie.

Je tiens à remercier particulièrement et publiquement l'équipe « Agir Avec Vous » qui depuis un an a mené une belle campagne à l'écoute des Fidésiens. Elle a élaboré un vrai programme responsable, crédible en dehors de toute démagogie. Cette équipe qui porte avec de nombreux Fidésiens une véritable vision de Sainte Foy-lès-Lyon autour des axes suivants : Sainte Foy-lès-Lyon doit demeurer une ville à l'échelle humaine, elle doit développer un environnement où chacun puisse avoir sa place, y vivre le mieux possible, Sainte Foy-lès-Lyon doit être une ville bien gérée et sachant investir dans l'avenir, Sainte Foy-lès-Lyon doit continuer à développer des activités économiques. Il faut que la solidarité, la cohésion sociale générationnelle soit au cœur de toutes les décisions, que les activités sportives et culturelles soient à la portée de tous et que les jeunes puissent apporter une nouvelle vision de ces activités et surtout que le dialogue et l'écoute des Fidésiens soient intégrés dans la conduite de la politique publique.

Cette campagne a été menée avec dignité, dynamisme, conviction et avec bonne humeur, elle a permis de tisser des liens d'amitié entre des femmes et des hommes venus parfois d'horizons différents, où la haine et la rancœur n'avaient pas leur place.

Je tiens, au nom de mon groupe, à présenter mes félicitations à l'ensemble de l'assemblée qui aura en charge la gestion de la Ville pendant les six années à venir et ce, dans une période difficile et cruciale.

Après 31 ans, où en compagnie de nombreux amis qui sont présents aujourd'hui j'ai donné le meilleur de moi-même au sein du conseil municipal rendant aux Fidésiens ce qu'ils m'avaient donné en m'accueillant, je vous annonce que je donnerai ma démission du conseil municipal la semaine prochaine. C'est tout naturellement que madame CRUZ deviendra le leader du groupe municipal « Agir Avec Vous » ; elle en a toutes les compétences et toutes les qualités. Elle a été très active lors de la campagne et, accompagnée de mes co-listiers, elle représentera notre courant de pensée : elle et ils ont toute ma confiance et toute la confiance de notre équipe.

Quant à moi, vous vous doutez bien que tout ce qui concerne Sainte Foy-lès-Lyon et les Fidésiens ne me laissera jamais indifférent : je continuerai à les servir. Dans les prochains jours je créerai une association qui sera une force de proposition, de prospective à l'écoute des Fidésiens comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale et cela en dehors de tout aspect et de tout esprit partisan. Nous susciterons et nous participerons activement au lien d'écoute, de concertation et de débat dans Sainte Foy-lès-Lyon et dans la Métropole. Nous nous opposerons dans la stricte mesure nécessaire aux initiatives de toute nature susceptible de porter préjudice aux intérêts de la commune et de ses habitants. Nous travaillerons au service exclusif des Fidésiens car comme nous l'avons toujours répété lors de cette campagne, lorsqu'il s'agit de notre ville, notre seul parti c'est Sainte Foy-lès-Lyon. Bonne chance à Sainte Foy-lès-Lyon et bonne chance aux Fidésiens.

(applaudissements)

MME CRUZ : C'est un peu difficile de prendre la parole après monsieur ASSI. Vous l'avez dit tout à l'heure, madame le Maire, l'heure de la campagne est terminée et nous comptons bien mener une opposition qui ne soit pas systématique mais bien constructive parce que nous avons déjà travaillé ensemble et que nous souhaitons œuvrer ensemble pour Sainte Foy-lès-Lyon.

Je voudrais tout de même revenir sur certains points de cette campagne qui ont été très importants. Je veux d'abord adresser des remerciements aux 3 041 électeurs qui nous ont fait confiance, avec qui nous avons construit un projet pour Sainte Foy-lès-Lyon et pour qui nous continuerons à défendre nos idées.

Je tenais à revenir sur les propos calomnieux, injurieux, qui ne vous concernent pas, qui ont pu être tenus pendant cette campagne par un représentant du peuple français et ces propos je les trouve particulièrement indignes. Ils n'ont pas cessé depuis le 30 mars et je tiens à dire que toutes ces gesticulations ne m'impressionnent pas, ne m'impressionneront jamais et que, s'il le faut, je ferai appel à la justice pour les faire cesser.

Cette parenthèse est refermée et notre devoir est de nous mettre au travail. Je remercie monsieur ASSI, bien évidemment, pour l'ensemble du travail qu'il a accompli à Sainte Foy-lès-Lyon, ses 30 ans d'investissement, ses 3 mandats de collaboration honnête, sincère, fidèle avec le maire sortant. Je crois que ce travail doit être salué. Je salue également le travail de ceux que vous avez appelé les anciens et qui ont travaillé avec nous et je vais les citer car leur travail est tout aussi méritoire : MM. CHARRIÉ, GUILLAUD, LAMY. Je m'associe à monsieur ASSI pour remercier l'ensemble de l'équipe qui nous a accompagné. Vous le savez, cette campagne a été extrêmement longue et au-delà des idées, des liens d'amitié se sont tissés et je remercie l'ensemble de cette équipe qui était présente tout au long de cette année.

Donc je vous le redis, cette opposition nous la voulons constructive dans l'intérêt de l'ensemble des Fidésiens. Vous avez vaincu, c'est à vous de nous convaincre maintenant. Je vous remercie.

(applaudissements)

M. ISAAC-SIBILLE : Bonjour à tous. Tout d'abord permettez-moi de vous renouveler ainsi qu'à votre équipe mes félicitations pour cette élection.

La campagne électorale a été riche en propositions. Après le temps des promesses voici venu celui de l'action. J'aimerais parler de deux choses : premièrement de la méthode et deuxièmement des enjeux que Sainte Foy-lès-Lyon devra affronter.

Concernant la méthode, tous les candidats, dont vous-même, avons fait le constat du manque de communication, d'écoute et de dialogue de la dernière équipe municipale. Nous comptons sur vous pour aérer notre fonctionnement municipal et les relations que la mairie peut avoir avec les Fidésiens. Vous pouvez compter sur nous pour vous aider dans cette direction. À titre d'exemple, cela fait 3 ans que nous avons voté un Agenda 21 et nous n'avons toujours pas de comité de pilotage... Comment parler de démocratie ? J'espère que dans les semaines qui viennent, un comité de pilotage Agenda 21 verra le jour.

Pour que les commissions fonctionnent bien il faut qu'il y ait une information sincère de tous les conseillers municipaux. Je compte effectivement sur vous pour la donner en sachant que les conseillers municipaux la relayeront auprès des Fidésiens ; nous avons ce devoir de transparence et d'information vis-à-vis d'eux.

Sainte Foy-lès-Lyon devra répondre dans les six prochaines années à plusieurs enjeux : la Métropole, le PLU, la réforme des rythmes scolaires, le défi économique et enfin les finances.

À propos de la Métropole, j'espère que vous agirez positivement pour l'intérêt de Sainte Foy-lès-Lyon, l'intérêt des Fidésiens afin d'obtenir les arbitrages favorables du Grand Lyon puis de la Métropole. On a fait beaucoup de promesses et vous savez très bien que tout ce qui concerne la voirie, l'aménagement des places, les transports en commun, les déplacements, le logement et l'économie dépend du Grand Lyon. Donc nous serons attentifs par rapport à votre positionnement au sein de cette assemblée afin que les Fidésiens n'en fassent pas les frais.

Au sujet de la Métropole il va y avoir, bien entendu, un chantier intéressant : c'est l'intégration des compétences sociales entre les communes et les services sociaux qui sont actuellement gérés par le Conseil Général. Vous pouvez compter sur nous pour vous aider dans ces démarches et je pense que notre commune peut être pilote à ce sujet.

Pour le PLU qui va bientôt être débattu, nous exigerons de votre part la transparence et des échanges constructifs. J'espère que vous mêlerez l'ensemble des Fidésiens via une association, des comités d'intérêts locaux, des comités de quartiers, j'espère que ce sera transparent.

Pour la réforme des rythmes scolaires, elle me semble partie sur de mauvais rails vu les dernières délibérations votées et j'espère que vous tiendrez compte des suggestions que nous vous ferons.

En ce qui concerne l'économie, la mairie de Sainte Foy-lès-Lyon ne dispose actuellement d'aucun outil pour favoriser l'installation, le développement ou soutenir tout ce qui concerne l'artisanat, le commerce, les entreprises. Nous serons aussi très vigilants à ce sujet.

Pour les finances nous allons entrer dans une période critique, vous pouvez compter sur nous pour soutenir des mesures d'économie si elles sont justes, partagées et comprises.

Alors que de nombreux quartiers de notre commune manquent d'investissement (par exemple, La Gravière), j'espère que nous arriverons à vous faire renoncer à des projets qui, pour nous, sont non prioritaires comme par exemple l'investissement de 3 M€ dans la rénovation de l'Hôtel de Ville alors que des mesures beaucoup plus économiques pourraient être mises en place pour permettre l'accessibilité de nos bâtiments.

Un long travail nous attend pour les années qui arrivent, nous agissons de manière constructive, si vous nous en donnez la possibilité, de manière vigilante pour l'ensemble des sujets que je viens d'évoquer et d'une manière déterminée si les méthodes de gouvernance ne changent pas. Les Fidésiens vous jugeront et nous jugeront sur ces changements. Merci.

(applaudissements)

MME LE MAIRE : Je vous remercie de vos interventions. Y a-t-il d'autres interventions au sein du conseil ? Il n'y en a pas donc je vais terminer cette séance en vous donnant le calendrier des prochains conseils municipaux.

Nous devons mettre en place rapidement l'institution municipale donc voici les dates des prochains conseils :

- le jeudi 17 avril à 19H00 : élection des représentants de notre commune dans les différents syndicats intercommunaux.

Nous sommes dans l'obligation de faire ce conseil rapidement car l'ensemble des syndicats intercommunaux se réunissent avant la fin du mois d'avril.

- le jeudi 24 avril à 19H00 : formation des commissions municipales, désignation des membres de ces commissions et désignation des représentants de la Ville dans les différentes instances et associations municipales.

MME COSSON : En parallèle à cette mise en place du conseil municipal, je voudrais savoir si il y aura des rendez-vous avec les différentes listes en présence à propos du règlement intérieur du conseil municipal ?

MME LE MAIRE : Tout à fait madame COSSON, il y aura un travail qui se fera avec l'ensemble des listes d'opposition.

J'invite maintenant les membres du bureau à signer le procès-verbal et l'ensemble des conseillers municipaux, la feuille d'émargement.

Et j'ai le plaisir de vous inviter ensuite à partager le vin d'honneur qui, traditionnellement, clôture cette première réunion.

La séance est levée à 13H25.